

que les moyens dépensés pour le minage n'étaient pas vains, puisqu'ils permettent à ces monnaies de fonctionner. Fabriquer des billets de banques, les transporter dans des véhicules blindés, les enfermer dans des coffres que l'on fait garder : tout cela coûte cher et pourtant personne ne conteste la nécessité de ces dépenses puisqu'elles servent à faire fonctionner les monnaies fiduciaires habituelles émises par les banques centrales. Le *bitcoin* n'a pas besoin d'être imprimé (c'est une monnaie numérique), il n'y a pas besoin de voitures blindées pour son transport, mais il faut que sa gestion soit assurée. Le minage assure en partie cette gestion, qui n'est donc que l'équivalent des dépenses de fonctionnement des autres monnaies et n'a finalement rien d'absurde.

Concevoir des preuves de travail utiles

L'autre réponse est plus intéressante, elle est aujourd'hui encore en discussion. Les preuves de travail les plus habituelles (dont celle utilisée par *Bitcoin*) consistent à faire des calculs pour résoudre un problème qui, malheureusement, est sans intérêt réel : une fois que l'on a trouvé un x tel que $f_p(x) < y$, ce x n'est utile à personne et ne le sera sans

doute jamais. Ne pourrait-on pas concevoir des preuves de travail fondées sur des problèmes dont la solution serait utile ?

On le sait, les mathématiciens aiment les nombres premiers dont la connaissance progresse et est utile (en particulier en cryptographie !). Divers groupes de nombres premiers sont jugés intéressants. Les paires de nombres premiers jumeaux sont les paires $[p, p + 2]$ de nombres premiers ayant un écart de deux unités, par exemple $[17, 19]$. On cherche toujours à prouver qu'il en existe une infinité. Il y a aussi les paires de nombres premiers de Sophie Germain (mathématicienne française qui vécut de 1776 à 1831) qui sont de la forme $[p, 2p + 1]$, par exemple $[3, 7]$, $[5, 11]$, $[11, 23]$. Elles conduisent aux chaînes de Cunningham $[p_1, p_2, \dots, p_k]$ où chaque couple $[p_i, p_{i+1}]$ est une paire de nombres de Sophie Germain : $p_2 = 2p_1 + 1$, $p_3 = 2p_2 + 1$, ..., $p_{k+1} = 2p_k + 1$, chaque p_i étant un nombre premier.

Des chercheurs tiennent à jour des sites Internet qui indiquent les records de longueur des chaînes de Cunningham. Sunny King a montré en 2013 qu'une telle recherche peut servir de base à des preuves de travail aux propriétés à peu près équivalentes à celles provenant des fonctions à sens unique.

S. King a créé en juillet 2013 sa propre cryptomonnaie, *Primecoin*, proche dans sa conception de *Bitcoin*, mais utilisant des preuves de travail qui conduisent à des chaînes de Cunningham nouvelles. Des chaînes de Cunningham records, de longueur 10, 11, 12 et 13, ont ainsi été découvertes, ce qui prouve l'efficacité de la méthode proposée et sa capacité à contribuer à la recherche mathématique.

Précisons toutefois que l'intérêt de connaître des chaînes de Cunningham n'est pas très grand, et que la sûreté des preuves de travail fondées sur leur recherche n'est pas aussi bonne que celle des preuves de travail fondées sur les fonctions à sens unique. Les utilisateurs des cryptomonnaies ont cependant fait bon accueil à cette nouveauté. Parmi toutes les cryptomonnaies existantes (il y en a aujourd'hui plus de 80, voir <http://coinmarketcap.com/>), *Primecoin* se classe onzième pour la capitalisation. Le total des *primecoins* émis vaut dix millions de dollars (le 7 février 2014). Qui a dit que les mathématiques n'étaient pas un bon moyen de gagner de l'argent ?

Un autre projet en cours de développement, nommé *Curecoin*, tente de concevoir une preuve de travail (et une cryptomonnaie associée) qui soit beaucoup plus clairement utile. Le calcul mené par les machines de-

4. Des preuves de travail utiles

Les preuves de travail utilisées aujourd'hui ont un côté absurde : on demande aux ordinateurs de résoudre des problèmes mathématiques qui n'ont aucun intérêt. Sunny King (pseudonyme d'une personne ou d'un groupe) a conçu une preuve de travail aussi facile à ajuster que l'inversion partielle des fonctions de hachage cryptographiques et qui permet de trouver des chaînes de nombres premiers intéressantes : les chaînes de Cunningham.

Ce sont des suites de nombres premiers $(p_1, p_2, \dots, p_k)$ vérifiant : $p_2 = 2p_1 + 1$, $p_3 = 2p_2 + 1$, ..., $p_{k+1} = 2p_k + 1$. Ces chaînes de Cunningham sont reliées aux nombres pre-

miers de Sophie Germain, une mathématicienne française (1776-1831) : un nombre premier p est un nombre premier de Sophie Germain si $2p + 1$ est aussi un nombre premier.

Ces nombres premiers particuliers ont un intérêt en raison d'un théorème de Sophie Germain lié au théorème de Fermat. Dans les chaînes de Cunningham, tous les nombres sont des nombres de Sophie Germain, sauf le dernier.

L'utilisation de ces preuves de travail où l'on recherche des nombres premiers est au cœur du fonctionnement de la cryptomonnaie *Primecoin*, concurrente de *Bitcoin*. Le travail de minage de *Primecoin* a au-



Sophie Germain à l'âge de 14 ans, portrait de Auguste Eugène Leray.

jourd'hui produit plusieurs chaînes nouvelles intéressantes. La chaîne de Cunningham de longueur 11 comportant les plus grands nombres premiers est l'une d'elles. Le premier nombre de cette chaîne record découverte le 3 août 2013 comporte plus de 200 chiffres. Il s'écrit :

$p_1 = k \times 151\# - 1$,
où $k = 73\ 853\ 903\ 764\ 168\ 979\ 088\ 206\ 401\ 473\ 739\ 410\ 396\ 455\ 001\ 112\ 581\ 722\ 569\ 026\ 969\ 860\ 983\ 656\ 346\ 568\ 919$
et où 151# désigne le produit des nombres premiers inférieurs ou égaux à 151 (voir http://users.cybercity.dk/~dsl522332/math/Cunningham_Chain_records.htm).

■ L'AUTEUR



J.-P. DELAHAYE est professeur à l'Université de Lille et chercheur au Laboratoire d'informatique fondamentale de Lille (LIFL).

■ BIBLIOGRAPHIE

- S. King, *Primecoin: Cryptocurrency with prime number proof-of-work*, 2013 : <http://primecoin.org/static/primecoin-paper.pdf>
- R. Alexander, *Determining electrical cost of Bitcoin mining*, *Bitcoin Magazine*, 18 déc. 2013 : <http://bitcoinmagazine.com/8994/determining-electrical-cost-bitcoin-mining/>
- N. Popper, *Into the bitcoin mines*, *New York Times*, 12 décembre 2013 : <http://dealbook.nytimes.com/2013/12/21/into-the-bitcoin-mines/>
- J.-P. Delahaye, *Bitcoin, la cryptomonnaie*, *Pour la Science* n° 434, décembre 2013.
- Wikibooks, *Les fonctions de hachage cryptographiques*, http://fr.wikibooks.org/wiki/Les_fonctions_de_hachage_cryptographiques
- A. Back, *Hashcash, a Denial of Service Counter-Measure*, 2002 <ftp://sunsite.icm.edu.pl/site/replay.old/programs/hashcash/hashcash.pdf>
- C. Dwork et M. Naor, *Pricing via processing or combatting junk mail*, *Advances in Cryptology, CRYPTO'92, Lecture Notes in Computer Science*, vol. 740, pp. 139-147, 1993.

vrait aider à découvrir comment se replient diverses protéines, ce qui, pour certaines d'entre elles, serait utile en médecine.

Les preuves de travail sont, on le voit, au cœur d'une petite révolution dont le succès, s'il se confirme, conduira à faire que les calculs réalisés pour la gestion des monnaies cryptographiques serviront la recherche mathématique ou médicale... ce qui n'est bien sûr pas le cas du transport des billets de banque, ni de la fabrication des coffres-forts.

Des jeux «prouvablement équitables»

Le monde des cryptomonnaies, avec ses preuves de travail à base de fonctions à sens unique, a amené la mise en place de casinos en ligne qui ne peuvent pas tricher, chose que le joueur lui-même vérifie sans intervention d'aucune autorité centrale.

Puisque le minage détermine un gagnant parmi les machines participantes et qu'on ne peut pas tricher (sous réserve que la fonction utilisée possède bien les propriétés requises), on pourrait concevoir des jeux de hasard fondés directement sur le protocole de désignation d'un gagnant de 25 *bitcoins* toutes les dix minutes. Cependant, les chances de gagner d'un joueur dépendraient de la puissance de calcul de sa machine, ce qui ne serait pas juste.

Il existe des méthodes plus directes conduisant à des tirages au hasard parfaitement équitables et contrôlables pour, par exemple, lancer des dés en ligne sans qu'aucune tricherie ne soit possible, ni pour le casino ni pour le joueur. Ces protocoles sont connus depuis longtemps en cryptographie (Manuel Blum a proposé une méthode de tirage à pile ou face par téléphone en 1981), mais c'est seulement depuis peu que des casinos en ligne proposent aux joueurs des jeux «prouvablement équitables». On peut donc aujourd'hui jouer en ligne à des jeux de hasard dont l'honnêteté est garantie par la cryptographie mathématique, et cela sans faire intervenir aucune autorité de contrôle des casinos auxquels on se connecte. Le paiement des taxes dues par le casino et son honnêteté commerciale

(le casino paye-t-il toujours ce qu'il doit aux joueurs ?) ne sont pas garantis par ces protocoles, qui ne concernent que le hasard des tirages aléatoires.

Voici, ci-dessous, un protocole réalisant un tirage au sort ayant une chance sur k de réussir (k étant un entier supérieur ou égal à 2). Pour jouer, vous engagerez la somme S ; si le tirage vous est défavorable, le casino gardera votre mise; si vous gagnez, le casino vous rendra votre mise, y ajoutera $(k-1)S$, et enlèvera par exemple un pour cent du total pour ses frais.

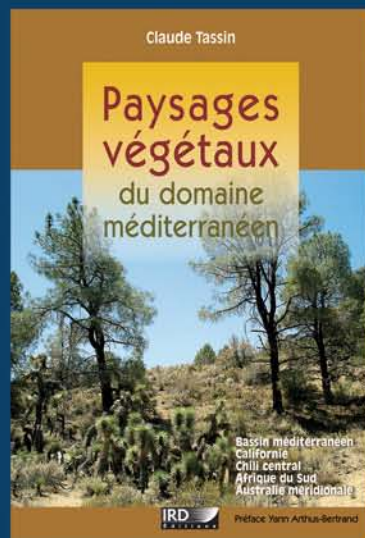
Protocole prouvablement équitable pour effectuer un tirage ayant une chance sur k de réussir (on prendra $k=2$ pour simuler un lancer de pièce à pile ou face).

- 1) Le casino choisit un nombre x , et envoie le résultat du calcul de $f(x) = y$ au joueur. La fonction f est une fonction à sens unique produisant des résultats assimilables à du hasard, comme c'est le cas de la fonction SHA-256 utilisée par *Bitcoin*.
- 2) Le joueur envoie au casino un nombre z qu'il choisit comme il veut, éventuellement avec l'aide de son ordinateur.
- 3) Le casino calcule $t = x + z$, puis $u = f(t) \bmod k$ (le reste de la division de $f(t)$ par k).
- 4) Si $u = 0$, le joueur a gagné, sinon il a perdu.
- 5) Après le tirage, le casino fait parvenir x au joueur. Le joueur contrôle que le casino n'a pas triché en vérifiant que le y qu'il avait reçu avant de choisir z est bien $f(x)$; il contrôle aussi les calculs de $t = x + z$ et de $u = f(t) \bmod k$.

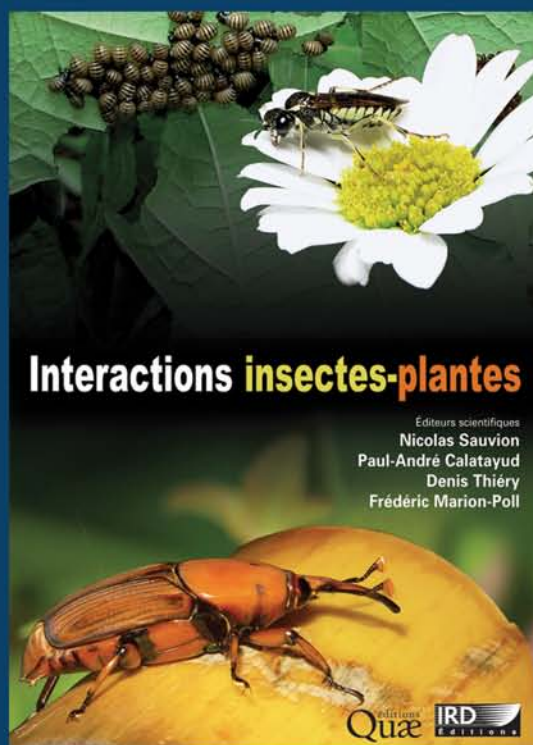
Le casino n'a pas pu manipuler le résultat, car, quand il a choisi x , il ne connaissait pas z . Le joueur n'a lui non plus pas pu manipuler le résultat, car, quand il a choisi z , il ne connaissait pas x . Le protocole est donc équitable et il n'existe aucune possibilité de tricherie, ni pour le casino ni pour le joueur.

Les outils de la cryptographie mathématique semblent concerner de plus en plus d'aspects de la vie économique et numérique. Les protocoles à base de preuves de travail et de fonctions à sens unique non seulement conduisent à mieux contrôler ce qui se passe sur les réseaux, mais ouvrent aussi des perspectives nouvelles, comme celles des cryptomonnaies et des jeux prouvablement équitables. ■

Un éditeur pour le développement



978-2-7099-1731-5 45 €



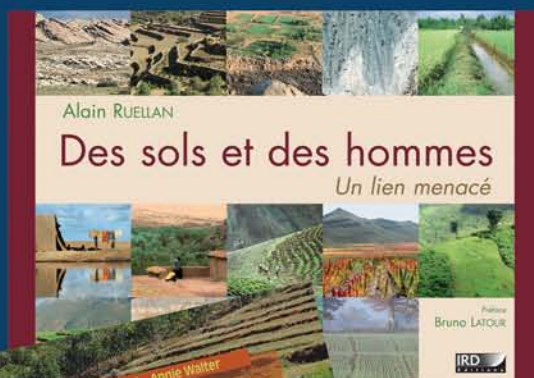
978-2-7099-1746-9 79 €



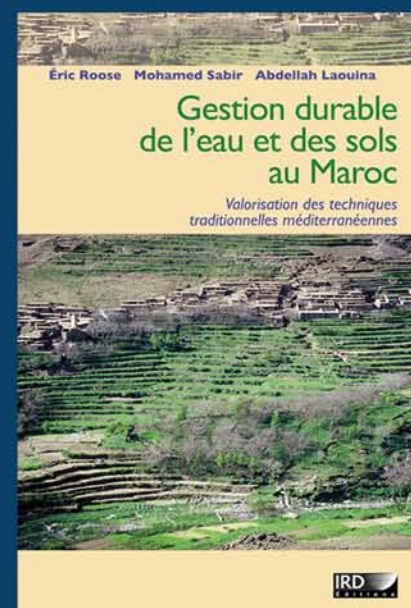
978-2-7099-1723-0 35 €



978-2-7099-1696-7 35,50 €



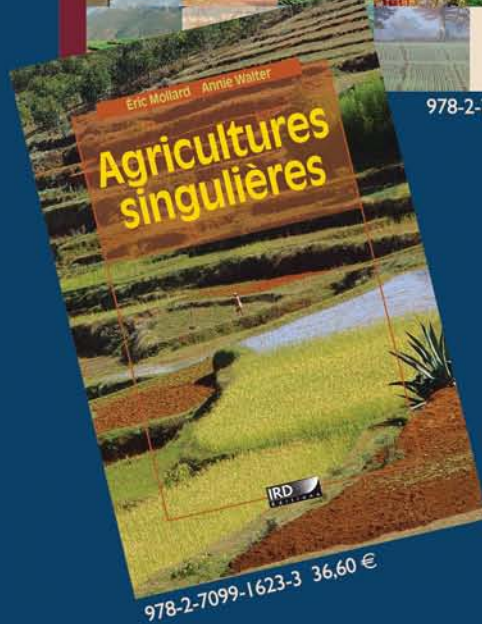
978-2-7099-1690-5
28,40 €



978-2-7099-1683-7 46,70 €



978-2-7099-1738-4 42 €



978-2-7099-1623-3 36,60 €

Diffusion libraires
Eyrolles/Géodif

Vente par correspondance
IRD Diffusion
32, av. Varagnat
F 93143 Bondy cedex
diffusion@ird.fr

www.edition.ird.fr